Section FO des commerciaux

AXA France

L'IN FO DU SYNDICAT NATIONAL DES COMMERCIAUX

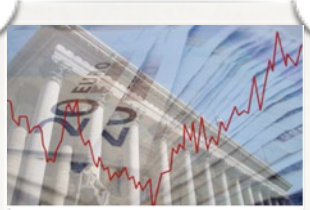

SOMMAIRE

- Plateforme d'expertise : Quelle blague !
- FICOVIE : Pas de rém... pas d'implication !
- Prochaines négociations PC
- FO à L'A.G. Des Actionnaires
- Vos délégués FO commerciaux
- Souscrivez à l'indépendance : Adhérez à FO

NEGOS PC À VENIR

NAO : 30 mai, 23 Juin, 4 Juillet

EASY AUTO : 2 Mai, 10 Mai

TAR : 17 Juin, 8 Juillet

UNE PLATEFORME D'EXPERTISE ET DE CONSEIL POUR METTRE LE CONSEIL AU COEUR DE LA RELATION CLIENT : QUELLE BLAGUE !

Décidément, l'innovation ne cesse de fleurir dans les têtes des géo trouvent tout du premier assureur Français. Après le succès jamais démenti de la structure CIS qui génère plus de contrariété que de satisfaction, la Direction se lance désormais, après une expérimentation en région Ouest de mai à décembre 2015 (peu probante selon nous), vers une extension de cette expérimentation de cette nouvelle cellule dont on sait, pour le moment, peu de chose, tant le champ des possibles reste ouvert en tout cas sur sa forme (appel d'offres en cours) et son rattachement. En revanche, sur son objet, il n'y a pas d'ambiguité !

Son but consiste à :

- **Réaliser** un suivi annuel (on a déjà vu ça quelque part !),
- **Renforce**r le suivi et le conseil (à croire qu'ils sont à ce jour insuffisants),
- **Vérifier** la bonne adéquation des placements avec les objectifs et les besoins du client (c'est ici que se situe **un des deux objectifs majeurs du proje**t) : Orienter le client vers la gestion pilotée, augmenter la part UC des clients),
- **Mettre** le conseil au coeur du client (comme si cela n'était pas le cas aujourd'hui).

Pour notre part, nous sommes plus que réservés sur cette initiative et ce pour plusieurs raisons. Tout d'abord parce qu'il s'agit d'un transfert d'activités probablement confiées à un opérateur extérieur. Ensuite, parce qu'il écartera, à terme, le commercial de tout ou partie de son portefeuille et enfin parce que cette structure n'a pas vocation, soyons clairs, à prodiguer le conseil mis en avant, mais bien à aiguiller les placements vers la gestion pilotée et vers une augmentation de la part d'UC (le bon conseil c'est parfois l'inverse). C'est si vrai que dans le cadre du pilote élargi, les critères de sélection retenus ciblent par exemple les contrats dont le taux d'UC est inférieur à 35 %. Quelle surprise !

Nous sommes clairement face à un ballon d'essai qui doit nous alerter sur les risques potentiels d'un tel projet, non pas par dogmatisme, mais tout simplement parce que nous sommes dans une période de transformation du réseau et des formes de distribution qui y sont associées. On commence par renseigner le portefeuille, on installe l'application mon axa, on confie une partie de la gestion des contrats et un beau matin on se retrouve la queue entre les pattes. Certes, il est dit que les clients transmis à cette structure le seront par les commerciaux sous **la forme du volontariat** mais un volontariat AXA. C'est pourquoi, **nous invitons les conseillers, par expérience, à la plus grande prudence**. FO lors de la présentation du projet au CCE a posé une batterie de questions précises. Des réponses devraient nous être apportées au cours du processus d'information. Nous reviendrons vers vous dès réception. **En attendant... prudence !**

FICOVIE : Du réglementaire sans rétribution pécuniaire. Pour FO c'est non !

Instaurée par la loi de finance rectificative 2013, la réglementation Ficovie contraint les établissements concernés à mettre à jour les données de leurs contrats au plus tard d'ici fin 2016.

Et, comme pour l'opération O'Connor, il y a du pain sur la planche et les commerciaux vont à nouveau être sollicités. Mais cette fois sans qu'aucune contre-partie ne leur soit consentie alors que leur implication va permettre d'échapper aux sanctions financières. Comme l'Entreprise connait le professionnalisme des commerciaux, elle table dessus. Alors que l'adage de circonstance devrait être : **Pas de rétribution, pas d'implication ! Pour FO le travail gratis, ça suffit !**

AG Des Actionnaires : Un comité d'accueil FO pour Thomas BUBERL et HDC !

(FO a interpellé HDC sur l'emploi, les rémunérations (photo 2). Ci dessous texte diffusé à cette occasion aux actionnaires)

POUR UNE MEILLEURE RÉPARTITION DES RICHESSES !

C'est une page qui se tourne, Henri de Castries après avoir dirigé pendant plus de 20 ans le Groupe et après avoir **emmagasiné un pactole évalué à plusieurs dizaines de millions d'€uros** pendant ses mandatures, a décidé de démissionner de la présidence d'AXA à un moment clef de la vie de l'entreprise.

À la surprise générale, c'est Thomas Buberl, entré seulement dans le Groupe en 2012, qui a été adoubé pour lui succéder.

Il ne nous appartient pas de commenter les choix opérés par le conseil d'administration du Groupe, cependant, le modus operandi, même récent de l'ancien responsable d'AXA Germany, démontre que le nouvel homme fort du Groupe, à quelques semaines de la présentation du nouveau projet d'entreprise Cap 2020, a déjà démontré qu'il n'était point homme à broder des coussins.

Les coupes franches dans les effectifs outre Rhin, et sa capacité à se séparer de collaborateurs opérant en premier rideau, tel qu'indiqué par la presse, dresse déjà un portrait dont les traits saillants ne caractérisent pas le romantisme de Goethe. Cela n'augure rien de réjouissant pour les salariés du Groupe alors que l'angoissante mutation de l'Entreprise se dessine.

La responsabilité sociale Axienne dont le panache est aussi flamboyant qu'une fleur passée sous un traitement au roundup, risque encore, au moment où la transformation de l'entreprise est au coeur des orientations stratégiques, d'être passablement mise à mal dans ce qu'elle a d'essentiel, et notamment **le maintien de l'emploi en France.**

Dans cette quête frénétique de baisse des frais généraux et de suppression de postes, le groupe va encore s'adonner à la poursuite de sa politique de délocalisations, d'externalisations, « outils » cardinaux de réduction des coûts mais surtout de dégradation permanente de la qualité de service et de détérioration sans précédent des conditions de travail auxquels s'ajoute... l'incompréhensible et récurrente modération salariale qui touche les salariés cadres et non cadres du Groupe.

Et pourtant, dans le même espace temps, avec 17 % d'augmentation du dividende cette année (46 % sur les trois dernières années), vous êtes, vous actionnaires, copieusement servis. Pour la Direction et ses membres les plus éminents, c'est également la fête, puisque salaires et émoluments en tous genres progressent dans des proportions spectaculaires.

En revanche, pour les salariés, les résultats du Groupe et d'AXA France en Particulier produisent, hélas, des effets inverses. Nous serons, cette année encore, si rien ne change, les seuls oubliés. **C'est à la fois une hérésie et une anomalie !**

Et les anomalies, c'est bien connu, volent elles aussi en escadrille, et dans ce registre, l'entreprise qui a supprimé sur AXA France près de 2 500 emplois en l'espace de 6 exercices civils, dont 400 l'an dernier, va bénéficier de plus de 600 millions d'€ de deniers publics d'ici 2020 au titre du pacte de responsabilité. Pour un dispositif qui devait créer de l'emploi et rapatrier des emplois délocalisés c'est factuellement accablant ! Par ailleurs, on voit clairement qui tire parti de cette manne providentielle !!

L'indifférence et l'iniquité permanentes ne peuvent être, ni les vecteurs, ni les moteurs de la responsabilité sociale. Les seuls égards qui nous sont aimablement consentis, que nous appartenions au personnel administratif ou commercial, se limitent à des messages de remerciements pour notre contribution aux résultats du Groupe. Mais avec ça... on ne va pas très loin !

Ce constat certes lucide, n'est jamais assorti comme cela existe dans d'autres groupes, par une reconnaissance pécuniaire concrètement matérialisée. Ce saupoudrage de brillantine à perlimpinpin dont nos patrons sont d'inconditionnels adeptes praticiens depuis des lustres, est devenu inopérant, totalement inutile, voire extrêmement agaçant !

Ce que les salariés souhaitent et méritent, c'est plus de **reconnaissance financière**, de meilleures conditions de travail et des embauches en France. Pour FO, comme pour d'autres, nous considérons que la responsabilité sociale, l'authentique, passe préalablement par une meilleure répartition des richesses, la préservation de l'emploi en France et plus de justice sociale.

Avec des résultats chaque année supérieurs à 5 milliards d'€uros, ce devrait-être pour tous... une évidence !

VOS DÉLÉGUÉS

NOM, PRÉNOM	DÉPT	TÉLÉPHONE	NOM, PRÉNOM	DEPT	TÉLÉPHONE
FILOMENA Mickael	03	06 76 25 63 49	FERRARI Éric	06	06 11 74 97 76
CORDILHAC Myriam	30	06 31 37 83 41	**BELMONTE Jean Pierre**	34	06 48 64 00 30
MARTIN Patrick	69	06 64 36 91 97	MASSARD Gilles	69	06 12 22 62 13
FESSARD Didier	08	06 89 86 80 64	HOXHA Dorina	21	06 86 64 32 79
NIKOUE Patrick	21	06 13 04 35 47	RAMOA Carlos	21	06 72 71 31 40
VIGNAUD Daniel	21	06 11 57 33 82	JACQUES James	55	06 73 95 86 96
MULLER Franck	55	06 82 99 69 15	BRACAVAL Alexandre	59	06 33 56 56 27
FLAMENT Philippe	59	06 12 38 72 98	MALFOY Hervé	62	06 09 60 31 15
MARTIN Evelyne	62	06 51 04 94 22	**HERRMANN Roland**	67	06 32 77 79 16
RATSIAJETSINIMARO Déra	67	06 78 30 37 96	BISSAC Jean Pierre	80	06 15 38 72 85
GENSSE Philippe	80	06 79 82 92 34	GONTIER Daniel	80	06 77 19 66 98
GRASSO Sandrine	80	06 03 47 37 23	WOJAK Eric	80	06 27 36 49 15
BENAYOUN Lionel	17	06 72 48 00 86	CHARRIE Franck	32	06 07 62 41 95
MORITZ Thierry	33	06 41 81 47 37	PERDUCAT Pascal	33	06 07 59 70 04
STAAL Hervé	33	06 87 29 21 85	BERGERAT Laurent	87	06 17 28 84 31
HABAROU Marielle	65	06 10 32 32 45	OSZUST Jordi	65	06 76 82 73 95
PASQUIET Patrick	66	06 75 91 54 27	CHAUX Pierre	87	06 20 95 79 06
LEMESLE Guillaume	76	06 31 49 05 42	ALLAIN Thierry	29	06 81 78 81 82
LE TIEC Philippe	29	06 21 03 06 76	TCHEUNKAM Bertrand	29	07 87 00 06 36
BELIOT Patrice	44	06 08 61 05 90	CHAUVIN Christine	44	06 10 96 50 95
DITTIERE Patrice	49	06 07 73 70 96	MIMOUN Joseph	95	06 09 72 08 44
HOULETTE Guillaume	77	06 73 48 21 30	SCHWARTZ Laurent	77	06 85 68 62 52
MORNET Henri	93	07 81 70 89 08	**ALTINDAG Hasan**	93	06 08 53 27 89

BULLETIN D'ADHÉSION OU DE RENOUVELLEMENT

Cotisations 2016

Inspecteurs : 180 € **EI : 165 €** **EB : 135 €**

Nom..... Prénom.....Adresse.....

☏.....Email .....

Fait à.....le..... Signature.....

Adhésion à adresser à : Patrice DITTIÈRE 11, rue Adèle Considère – 49 320 BRISSAC QUINCÉ